



CREPA DOC'

Numéro 1 janvier 2008

La formation continue : quelles perspectives ?

Que dire aux architectes qui considèrent la formation continue comme une contrainte et qui plus est d'un coût élevé ?

Dans un contexte professionnel et plus général en mutation permanente, l'adaptation aux nouvelles technologies, aux nouveaux métiers, aux nouveaux modes d'organisation du travail est indispensable. Il importe que la formation continue réponde en outre à l'opportunité de croiser les publics pour dépasser les difficultés relationnelles et contractuelles.

Et quelles sont les modalités concrètes de cette obligation de se former tout au long de la vie ?

L'architecte devra consacrer au minimum 30 heures chaque année à la formation continue ; ce volume d'heures sera pondéré entre des cours, séminaires, participations à des débats, lectures de journaux professionnels ... Un principe déclaratif annuel va prochainement être mis en place par une institution auprès du CNOA. En parallèle, il est donc primordial de développer une offre de formation de qualité et adaptée.

Adaptée, c'est à dire ?

L'offre de formation doit être : renouvelée, et c'est ce que le CREPA fait pour l'année 2008

adaptée à la demande des architectes afin de permettre un retour sur investissement rapide et en partie délocalisée ; nous allons essayer en 2008 de délocaliser certaines formations, par exemple dans le Finistère et au niveau d'un site central en Bretagne (peut-être sur Pontivy).

Faites nous part de vos demandes, et nous ferons le maximum pour être réactifs. Si vous vous groupez à plusieurs agences, il nous sera plus facile de vous proposer des stages adaptés en manière de contenu et en matière de localisation géographique.

Ces différentes expressions émergent et doivent correspondre aux nouvelles orientations du CREPA Bretagne.

Au sujet de la formation des salariés, y aurait-il des points à améliorer ?

Oui, notamment pour ce qui concerne les assistantes ; les architectes ne se rendent pas toujours compte de leur rôle de « plate-forme » dans la structure : secrétariat, comptabilité, accueil téléphonique ... Elles sont à l'interface entre le client, l'architecte... et les autres salariés. Il est capital de leur laisser du temps pour se former et aussi pour mettre en pratique leur formation. En outre, pour certaines assistantes, la comptabilité de chantier s'ajoute à la comptabilité interne de l'agence, et c'est presque un poste à plein temps pour une agence d'une dizaine de personnes par exemple ; sans oublier les marchés publics qui sont très pointus.

Les évolutions envisagées préfigurent dans les faits la mise en place de plans de formation au sein des agences ?

Oui, dans la mesure où la stratégie d'une agence se décline en partie par le plan de formation ; celui-ci permet le développement de la compétence individuelle et collective des salariés afin d'améliorer la qualité des productions et de faire évoluer les carrières.

Et enfin, pour ce qui concerne la question du coût de la formation ?

Nous sommes conscients de la difficulté financière de certains confrères ; nous allons en 2008 nous rapprocher des organismes collecteurs, le FIFPL et l'OPCAPL. Mais il semble que leurs priorités pour 2008 nous donnent déjà des opportunités intéressantes et adéquates : bureautique, CAO/DAO, ordonnancement, pilotage et coordination de chantier, management, qualité environnementale, etc, formations visant l'adaptation au poste de travail, le développement des compétences ou l'évolution des emplois. Les perspectives concernent les différents métiers !

Propos recueillis auprès de Laurence CROSLARD, Architecte, membre du Conseil d'Administration du CREPA Bretagne

A vos agendas !

Formations CREPA à venir :

17 JANVIER : Les réglementations et normes électriques

24 JANVIER : Augmenter sa productivité grâce à l'interopérabilité des outils
Word, Excel et Access

25 JANVIER : Accessibilité handicapés

1^{ER} FÉVRIER : Etablir une charte graphique avec AutoCad

7 FÉVRIER : Maîtriser la réglementation de l'assainissement non-collectif et semi-collectif
(à Brest)

7 ET 8 FÉVRIER : Mieux gérer son temps en s'appuyant sur une bonne organisation
administrative (public : assistantes)

8 FÉVRIER : Conduire un entretien de recrutement

Et ailleurs ?

« L'architecture de la République en France au XIXème
et au XXème siècle : comment les nations fabriquent-elles
les habits de l'identité ? »

le 28 janvier, Université de Rennes 2, 18h15
Auditorium Rennes 2, Campus Villejean

CREPA Bretagne

10 rue Duhamel
35 000 RENNES

Tel/fax: 02 99 65 74 19

info@crepa-formation.org